

PASS'SPORT CULTURE 2021/2022

Depuis 2011, pour toute inscription dans une association sportive ou culturelle sassenageoise, ainsi que dans certaines associations fontainoises (Association Sportive Fontaine escrime, Association Sportive Fontaine Handball, Association Sportive Fontaine gymnastique, Drac Isère Vercors Escalade, et Association Sportive Fontaine Rugby), la Ville donne un coup de pouce aux familles.

Cette année, l'aide financière accordée aux familles passe de 15 € à 20 €, et sera effectuée, à raison d'une seule aide par enfant sassenageois jusqu'à 10 ans (né à compter du 1^{er} janvier 2011).

Date butoir de retour des dossiers : VENDREDI 15 OCTOBRE 2021.

Partie réservée à l'association

Association :

N° de téléphone :

Adresse du siège social :

Je soussigné(e)

président(e), atteste sur l'honneur que l'enfant s'est acquitté du montant de la cotisation demandé (licence incluse).

Montant de la cotisation : (en €)

Cachet de l'association

Signature du président :

Partie à compléter par les parents

Parent bénéficiaire de l'aide financière de 20 € :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Signature :

Date : / / 2021

Enfant concerné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Documents à fournir

Pièces à fournir obligatoirement :

- Formulaire rempli et signé
- RIB au nom du parent bénéficiaire de l'aide financière
- Photocopie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Photocopie du livret de famille (parents et enfant(s))

Les dossiers incomplets ou retardataires ne seront pas traités.

Le dossier complet du Pass'sport culture est à retourner au **centre associatif Saint-Exupéry, 4, bis square de La Libération, 38360 Sassenage.**

Signature du parent bénéficiaire